



DISTRICT DE PROVENCE

Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage

La **Commission du Statut de l'Arbitrage** a pour mission de statuer sur le rattachement des arbitres à un club dont l'équipe représentative évolue en District, en Ligue ou en Fédération et de vérifier si les arbitres ont bien satisfait aux obligations leur permettant de couvrir leur club, d'apprécier la situation des clubs au regard du Statut de l'Arbitrage et de leur infliger le cas échéant, les sanctions prévues.

Président

M.RUBINO Romain

Secrétaire

M. D'ANTONIO Lionel

Membres

M.BOSCO Fabrice , M.DRAJA Yacine , M.Cédric HELLEBOID et
M.Pierre SCHIANO

A titre consultatif

MME.Adèle CRETON